

Rabat, le 23/05/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'offre d'actions  
« VINCI » réservée aux salariés du groupe**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 23 mai 2023 le prospectus définitif relatif à une offre d'actions « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou la cession d'un maximum de 8 969 809 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : FREYSSIMA MAROC, CEGELEC MAROC, DUMEZ MAROC, SOGEA MAROC, SOLSIF MAROC, EXPROM FACILITIES, VIGIPROM, SIXENSE MAROC ET LES SUCCURSALES SIXENSE SOLDATA MAROC et TERRE ARMEE MAROC.

Le prix de souscription s'établit à 109,73 euro soit 1 203,39 dirhams.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 24 mai au 2 juin 2023.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2023 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 18 janvier 2023 ;
- Le document d'enregistrement universel 2022 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 28 février 2023 sous le numéro D.23-0065.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « Vinci ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

CP/EM/016/2023

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)